



Cours de danse Contemporaine St Romans **REGLEMENT INTERIEUR**

Année 2020/2021

Compagnie Opaline

07.81.26.38.19

cie.opaline@gmail.com

www.compagnie-opaline.com - www.facebook.com/cie.opaline

VALEURS ET ETHIQUE

La Compagnie Opaline souhaite transmettre l'art de danser avant tout par le plaisir. Un soin est apporté à ce que chaque participant se sente accueilli dans un lieu bienveillant.

Chaque cours est donné dans le but de permettre à chacun de trouver de plus en plus de liberté dans son entrée en mouvement.

Tout achat est fait dans une démarche éthique et consciente.

Tout goûter offert est confectionné à base de produits biologiques (si possible locaux).

Le spectacle de fin d'année sera gratuit tant que le nombre de participants nous permettra de le présenter à la salle des fêtes. Aucun frais supplémentaire ne sera demandé (buffet partagé, vidéo partagée etc...)

INFORMATIONS PRATIQUES

DEBUT DES COURS : les mardi et mercredi 8 et 9 septembre 2020, avec essai gratuit.

DERNIER COURS : les 15 et 16 juin 2021. Plus tard si modification de dates au cours de l'année.

Les cours ont lieu toutes les semaines, en périodes scolaires.

LIEU DES SÉANCES : Salle des fêtes de St Romans.

ENSEIGNEMENT

Les cours seront dispensés par Laura Faure, chorégraphe/interprète de la Compagnie Opaline, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine.

ACCES AUX ATELIERS DANSE

Pour pouvoir accéder aux ateliers, les élèves doivent être à jour de leur inscription (totalité des pièces fournies et paiement complet effectué).

Seul le professeur peut décider du niveau et du groupe dans lequel évolue chaque élève danseur.

Une tenue adaptée à la pratique de la danse est nécessaire : vêtements près du corps et souples, pieds nus (prévoir une paire de chaussettes) et cheveux attachés. Les chaussons sont possibles s'ils sont souples (chaussons de danse classique ou jazz).

Les élèves s'engagent à respecter les horaires, et à être assidus tout au long de l'année.

Les professeurs et membres de l'association sont en mesure d'exclure un élève qui ne remplirait pas les conditions d'inscription et/ou qui ne respecterait pas le professeur ou tout autre élève.

Chaque cours reste sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits. En fonction des inscriptions, les horaires et tranches d'âges pourront être modifiés.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La Compagnie Opaline est responsable des enfants durant la durée des ateliers et s'engage à être à jour de son assurance.

Les parents s'engagent à ne laisser leur enfant, qu'à la condition de s'être auparavant assurés que le professeur a eu connaissance de l'arrivée de l'enfant. Dans le cas contraire, La Compagnie Opaline ne saurait être tenue responsable de l'enfant.

Les parents s'engagent à être présents à l'heure de fin des cours.

Dans le cas où le professeur serait absent, La compagnie Opaline vous tiendra au courant à l'avance, dans la mesure du possible. Il est donc indispensable de vérifier la présence du professeur avant de laisser votre enfant.

La Compagnie Opaline décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année après un cours d'essai gratuit et sans engagement. L'adhésion est valable pour l'année scolaire en cours, soit du 1^{er} septembre au 31 août.

L'abonnement est un engagement pris pour l'année entière. Le règlement complet est donc à effectuer lors de l'inscription. Tout abonnement commencé est dû en totalité, sauf cas de force majeure devant être justifié (déménagement ou santé).

Les inscriptions peuvent être prises :

- par courrier à l'adresse suivante : 2188 Route du Bois de Claix, 38160 St Romans
- en fin de cours, à la salle des fêtes de St Romans, dès le 8 septembre 2020.

Nous sommes à votre disposition par téléphone au **07.81.26.38.19** ou par e-mail : **cie.opaline@gmail.com**